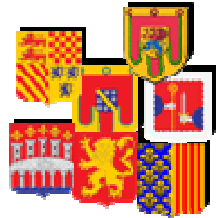




LIGUE AUVERGNATE ET DU MASSIF CENTRAL

Confédération Internationale des Associations du Massif Central
Association loi 1901 fondée en 1886



Paris, le 21 juin 2011

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Cher(e)s ami(e)s,

Cette note a pour but de vous fournir des informations relatives :

- ❖ à l'évolution du règlement de l'élection des Pastourelles de Département,
- ❖ à la modification de l'organisation interne de la Ligue Auvergnate,
- ❖ aux nouvelles dispositions qui seront mises en place lors de la prochaine Nuit Arverne.

Concernant l'évolution de l'élection des Pastourelles de Département, appelé "nomination primaire" et proposée par le groupe de travail "Pastourelle", elle a pour but de donner une plus grande dynamique à cette élection, tout en évitant des candidatures multiples pour un même département lors de la Nuit Arverne. Le dispositif et le mode d'élection de la Pastourelle de la Ligue restent inchangés.

L'ajustement proposé consiste à décentraliser dans chacune des fédérations la nomination des candidates qui représenteront leur département à l'élection de la Pastourelle de la Ligue Auvergnate et du Massif Central.

Chacune de ces "candidates représentantes" étant, de façon traditionnelle, élue officiellement Pastourelle de département, lors de la Nuit Arverne, en même temps que l'élection de la Pastourelle de la Ligue et de ses demoiselles d'Honneur.

Pourront postuler à la nomination de "Représentante de Département", les jeunes filles remplissant les critères ci-dessous :

- Etre âgée au minimum de 16 ans;
- Etre originaire par naissance ou ascendance du département souhaité ;
- Etre domiciliée en Région Parisienne;
- Ne pas avoir été déjà élue Pastourelle;
- Accepter de représenter son département en costume, durant un an;
- Accepter de participer à l'élection de la pastourelle de la Ligue de l'année en cours.



Les candidatures seront déposées auprès de chaque fédération, au plus tard le 1^{er} octobre 2011 et transmises à la Ligue Auvergnate.

En cas de candidatures multiples lors de la primaire d'un département, la fédération correspondante devra organiser la nomination de sa représentante, avec un jury amical de 5 personnes composé de :

- Quatre membres mixtes issus de la fédération;
- Un représentant de la Ligue : le Président ou un Président délégué.

Outre la satisfaction obligatoire des critères cités plus hauts, nous demandons que la nomination s'effectue par le jury désigné, sur la prise en compte de trois critères :

- Attachement à son département;
- Enthousiasme;
- Bonne tenue générale.

Ainsi, chaque candidate pourra montrer tout l'attachement qu'elle porte à son département et son enthousiasme à l'idée de le représenter, sans support et de façon naturelle, pendant environ 5mn devant le jury. Le jury ne sera pas autorisé à poser de questions, il délibèrera à huis clos et procédera à un vote à bulletin secret.

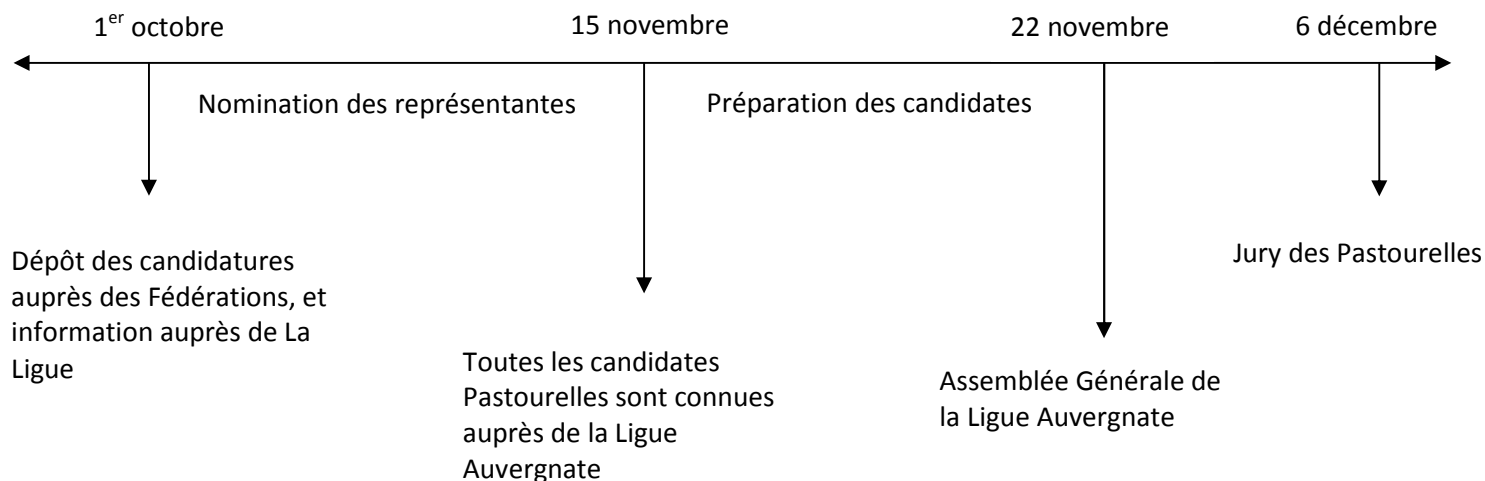
Il est important de souligner que le costume folklorique n'est pas pris en compte lors de ces primaires, outre l'acceptation de la part de la candidate de représenter, une fois élue, son département en costume (cf. critères cités ci-dessus).

Bien entendu, durant ces primaires, la commission actuelle "Costumes" reste disponible, comme aujourd'hui, pour discussions et conseils sur demande de la candidate, dont le costume sera jugé lors de l'élection finale.

Toutes les candidates pastourelles doivent être connues par la Ligue Auvergnate au plus tard le 15 novembre 2011. Vous recevrez ultérieurement le règlement complété de cette adaptation.

Enfin, je pense qu'il est important de préciser que cette "nomination primaire" peut être l'axe autour duquel chaque fédération pourrait organiser un événement officiel et/ou festif, entraînant une émulation et un enthousiasme ultérieur à soutenir cette candidate lors de la Nuit Arverne.

Planning envisagé :





Au sujet de l'organisation interne de la Ligue Auvergnate, vous trouverez en annexe l'organigramme, qui se met en place petit à petit, présentant sa nouvelle architecture.

J'ai souhaité doter la Ligue Auvergnate et du Massif Central d'une nouvelle organisation pour lui permettre de renforcer sa capacité à s'adapter aux nouvelles exigences de la société actuelle et préparer l'avenir.

Cette nouvelle organisation fonctionnelle s'articule autour de huit pôles de compétences rattachés à une nouvelle structure appelée "Services de la Présidence".

Chaque responsable de pôle – garant de la cohérence et de la cohésion du mouvement – présentera sa feuille de route à l'occasion de l'assemblée Générale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central qui aura lieu le 22 novembre prochain.

Les équipes et les différents groupes de travail seront constitués dans les tous prochains jours par les responsables en charge de chaque pôle que j'ai nommés. Surtout, n'hésitez pas à proposer des personnes que vous sauriez intéressées pour contribuer avec nous tous à ces projets. Les compétences de tous et la coopération de membres originaires de nos différents départements sont primordiales.

A propos de la Nuit Arverne qui aura lieu le samedi 10 décembre 2011 prochain dans les salons de l'hôtel Marriott à Paris 14^e, nous avons souhaité regrouper la soirée "traditionnelle" et la soirée "jeunes".

Bien entendu, vous aurez toujours le choix entre les deux formules – buffet ou repas servi à table – mais celles-ci seront dressées dans le même salon où deux pistes de danse et deux atmosphères différentes seront accessibles avec une circulation libre.

Les cartes, aux prix de 80€ pour le banquet et de 40€ pour le buffet seront disponibles à la réception dès 19h30 ou en pré-vente auprès de votre fédération. Ces tarifs sont des prix maximum qui peuvent – comme je l'espère – encore évoluer à la baisse.

Enfin, une dernière formule à 15€ permettra une entrée tardive en soirée (minuit), avec simplement une consommation gratuite au bar.

Le but recherché de la proposition combinée de ces trois formules est la convivialité, la rencontre et l'accès au plus grand nombre.

Comptant sur votre diligence et votre coopération, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments amicaux et les plus reconnaissants.

Le Président
Jean Mathieu

l'organigramme

